Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 035-243500550-20251211-CC_2025_168-DE

**MONTFORT COMMUNAUTÉ**
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

# CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 11 décembre, le Conseil communautaire, dûment convoqué par courrier dématérialisé du 5 décembre, s'est réuni en session ordinaire à Montfort-sur-Meu, sous la présidence de Christophe MARTINS, Président.

**Étaient présents :**
Elisabeth ABADIE, Michel HALOUX, Régine LEFEUVRE, Jean RONSIN, Joseph THÉBAULT, Stéphane PAVIOT, Marie GUEGUEN, Yoan AUBERT, Isabelle OZOUX, Michel BARBÉ, Christophe MARTINS, Chrystèle BERTRAND, Yannick BRÉ, Sylvie PINAULT, Jean-Luc BOURGOGNON, Fabrice DALINO, Marcelle LE GUELLEC, Christine FAUCHOUX, Thierry TILLARD, Yannick FOUVILLE, Séverine BETHUEL, Christophe LEDUC, Loïc BOISGERAULT, Bruno DUTEIL, Brigitte BERRÉE, Yves TERTRAIS.

**Excusés avec pouvoir :** Fabienne BONDON à Jean RONSIN, Delphine DAVID à Thierry TILLARD, Frédéric DESSAUGE à Christine FAUCHOUX, Anne-Sophie PATRU à Yannick FOUVILLE

**Excusées :** Véronique MARIE, Zoé HERITAGE.

La séance est ouverte à 20h30.
Loïc BOISGERAULT est élu secrétaire de séance.

Nombre de conseillers : 32
En exercice : 32
Présents : 26
Pouvoirs : 4
Votants : 30
Quorum : 17

## ADMINISTRATION GENERALE – CONTRAT DEPARTEMENTAL DE SOLIDARITE TERRITORIALE (CDST) 2023/2028 VOLET INVESTISSEMENT- PROGRAMMATION 2025

*N° Délibération CC/2025/168*

### *EXPOSE DES MOTIFS*

Dans le cadre de sa politique de contractualisation, le Département met en place sur la période 2023/2028, le Contrat Départemental de Solidarité Territoriale (CDST), qui a pour ambition d'accompagner les intercommunalités, les communes et les associations dans leurs projets d'animations locales et d'investissement.

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 035-243500550-20251211-CC_2025_168-DE

**MONTFORT COMMUNAUTÉ**
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

Ce contrat se compose de deux enveloppes, avec pour Montfort Communauté, une enveloppe d'investissement à hauteur de 1 493 826€ et une enveloppe de fonctionnement annuelle de 129 678€ (soit 778 068€ sur la période).

Pour rappel, dans le cadre des orientations budgétaires 2025 du Département, l'enveloppe allouée à la partie investissement du CDST a été réduite à 70% de l'enveloppe initiale, soit 1 045 678€

Pour Montfort Communauté, les enjeux prioritaires en matière d'investissement, définis dans la convention sont les suivants :

- Enjeu 1 : Conforter et renforcer les infrastructures du territoire et la rénovation du patrimoine par rapport aux besoins de la population
- Enjeu 2 : Accélérer la transition énergétique à travers les mobilités douces et la non-mobilité
- Enjeu 3 : Créer activement des synergies entre les acteurs du territoire pour faciliter l'accès à l'emploi, le commerce et les solidarités
- Enjeu 4 : Prioriser la rénovation de l'habitat existant et le développement vertueux pour limiter l'étalement

Le comité de pilotage territorial du Contrat départemental de Solidarité territoriale de Montfort Communauté a émis un avis favorable concernant la programmation 2025 du volet investissement. Celle-ci intègre l'ajout du projet de mobilité à Saint-Gonlay, portant sur la réalisation de la piste cyclable reliant le pont Saint-Jean. Cet ajout, d'un montant de 40 678 €, permettra d'atteindre l'enveloppe totale dédiée à la partie investissement du contrat.

En conséquence, le Président invite l'assemblée à se prononcer sur l'approbation de cette programmation 2025 de l'enveloppe investissement du CDST.

***VISAS ET CONSIDERANTS***

*Vu les statuts de Montfort Communauté,*
*Vu l'avis favorable du comité de pilotage territorial,*

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- approuve le contenu et la programmation investissement du contrat départemental de solidarité territoriale de Montfort Communauté pour l'année 2025, joint en annexe.
- autorise le président ou son représentant à signer les documents se rapportant à cette délibération.

*Certifié exécutoire par le Président,*
*Signé : Le Président, Christophe MARTINS,*

*Le secrétaire de séance,*

*LE PRÉSIDENT,*
*Christophe MARTINS*

MONTFORT COMMUNAUTÉ
ILLE-ET-VILAINE